

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Direction de l'Aménagement Communal
et de l'Urbanisme

Luxembourg, le 29 mars 2005

Références: 14717 / 59C
Esch-sur-Alzette

Affaire suivie par Isabelle Ludwig

Annexes :



Monsieur le Commissaire
de district à
Luxembourg

Monsieur le Commissaire de district,

Je vous prie de bien vouloir informer les autorités communales d'Esch-sur-Alzette que j'approuve sur la base de l'article 108(2) de la loi du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain la délibération du 14 janvier 2005 du conseil communal portant adoption définitive du projet d'aménagement particulier concernant des fonds sis à Esch-sur-Alzette, au lieu-dit « Barbourg », présenté par les autorités communales.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire de district, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire

Service : **Secrétariat**
ESCH Esch/Alzette, le
18 AVR. 2005

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Marie HALSDORF".

Jean-Marie HALSDORF